****

**MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**

**UNITÉ DE COORDINATION DES MALADIES INFECTUEUSES ET TRANSMISSIBLE**

**UCMIT/MSPP**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**PNLS/FM/23-jv-104-008**

**Impression de Registre**

**Mission du PNLS**

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) est une entité du MSPP qui assure la Coordination des trois Programmes Nationaux de Lutte Contre la Tuberculose (PNLT), le VIH/SIDA (PNLS) et la Malaria (PNCM).

La Coordination Technique du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) est une coordination au sein de l’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) du ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) qui a pour mission de promouvoir, de coordonner et de contrôler sur toute l’étendue du territoire national toutes les activités susceptibles de rendre possible le contrôle de l’épidémie du VIH en Haïti.

**Justification**

Malgré les avances qui se font dans le programme VIH notamment au niveau du système d’information, le PNLS préconise toujours l’utilisation des outils électroniques et papier. Ainsi, dansle cadre de la gestion de stock d’outils relatif au système d’information du VIH/SIDA et pour un meilleur rapportage des données du programme, la Coordination Technique du Programme National de Lutte contre les IST/VIH/Sida (PNLS) à travers son service M&E, mise beaucoup sur la disponibilitéà temps de données de qualitéà tous les niveaux du système d’information pour la prise de décision opportune.

En effet, les outils de support nécessaires au suivi de ces données doivent être disponibles et utilisées selon les normes et standards du PNLS. C’est dans ce contexte que le Service M&E du PNLS se propose de réaliser l’impression des outils de collecte manuel : Les Registres, afin de faciliter la collecte de donnéesrégulières au niveau des institutions sanitaires de prévention, de traitement ARV et de la priser en charge des mères VIH+ et leur enfant

**Objectif :**

Réaliser l’impression des registres Prophylaxie Préexposition (PrEP), Antirétroviraux (ARV), Conseil et Dépistage (CD). Maternité, Prénatal pour une meilleure collecte de données au niveau des sites de prestations de service.

**Description technique des registres :**

Livret de 104 pages, dimension 11 x 14 pouces,page de couverture en couleur sur bristol glossy, page intérieur sur papier bond ordinaire noir et blanc, dos carré collé

**Quantité de tableaux :**

500 Registres PrEP

500 Registre Maternité

1000 Registres ARV

1000 Registres CD

1000 Registre Prénatal

**Livraison/Délai de livraison :**

* Livraison assurée par le fournisseur ;
* Matériels bien emboités de façonsécuritaire
* Les boites étiquetées de la description du contenu
* Vérification du nombre de boites et de leur contenu lors de la livraison
* La livraison se fait au plus tard dans un délai de 15 jours ouvrables après la signature du contrat, ou après l’approbation du spécimen aux jours ouvrés entre 9 hres AM et 3 hres PM.

**Aspectslégaux/Réputation du fournisseur :**

UCMIT, en tant qu’entitéétatique, s’assure que les entreprises avec lesquelles elle fait des transactions sont légalementenregistrées et ne sont pas en contravention avec les autorités. De ce fait, l’UCMIT tiendra en compte, à tout moment, des éléments d’information ci-dessous :

* La patente de fonctionnement délivrée par les autorités est à jour ;
* L’entreprise dispose d’un staff compètent et dynamique pouvant assurer un travail bien fait dont l’UCMIT sera totalement satisfait ;
* L’entreprise satisfait les exigences formulées par l’OFAC(Manuel de procédures interne de l’UCMIT)
* L’entreprise jouit d’une bonne réputation auprès de ses clients (des particuliers ou des organisations) qui bénéficient de ses services ;
* L’entreprise répond favorablement à la grille d’évaluation de prestation de services établie par l’UCMIT.
* L’entreprise bénéfice d’un avis favorable à la satisfaction des matériels utilisés ou fournis antérieurement.

**Paiement/Conditions de paiement**

Le paiement sera effectué après réception des commandes selon les thèmes définit dans le contrat. La méthode de paiement favorable à l’UCMIT est le paiement par chèque émis au nom de l’entreprise.De cefait:

* L’entreprise doit communiquer dans la cotation le nom au profit duquel on doit émettre le chèque.
* La monnaie de paiement est la gourde.
* Aucune taxe (TCA ou autres) ne doit être ajoutée dans la facture.UCMIT, étant une entité étatique délivrant des services de santé à la population est exonéré des taxes.
* Conformément aux exigences fiscales, l’UCMIT prélèvera un acompte provisionnel de 2% sur le montant des services pour être versé à la DGI.

**Critères d’évaluation et de sélection des fournisseurs :**

Les dossiers des fournisseurs seront évalués suivant les critères suivants :

* La présentation des matériels est en conformité aux descriptions techniques
* La qualité des matériels utilisés
* Le rapport qualité / prix toutes propositions gardées au regard des autres fournisseurs
* Expérience de l’Entreprise pour conduire ce type de contrat et référence si possible
* Le score du fournisseur par rapport aux autres critères mentionnés dans les termes de références (délai de livraison, réputation, constitution du dossier, aspects légaux, acceptation des conditions de paiement, etc.)

**Constitution du dossier**

* Une lettre d’expression d’intérêt et de disponibilité immédiate à signer le contrat
* Copie de matricule fiscale et de la patente de fonctionnement pour l’exercice en cours
* Copie de la carte d’enregistrement du MC
* Matricule fiscal et une pièce d’identification du Propriétaire ou son représentant
* Une proposition techniqueprésentant l’Entreprise,ses expériences pour conduire ce genre de travaux, son acceptation des conditions de paiement et le délai de réalisation des travaux
* Preuve d’existence physique de l’Entreprise et/ou undocument mentionnant l’adresse physique
* Liste d’institutions (publiques, privées, ONG, OI) ayant déjà bénéficié d’un tel service avec les dates probables du service rendu et numéros de contact de ces institutions
* Spécimen de contrat de service ou tout autre document démontrant la qualification et l’expérience de l’Entreprise pour conduire ce type de contra
* Une attestation de satisfaction de service auprès d’Institutions ayant déjà bénéficié des services de l’Entreprise serait un atout
* L’entreprise doit communiquer dans la cotation le nom au profit duquel on doit émettre le chèque. **Aucune taxe (TCA ou autres) ne doit être ajoutée dans la cotation.** UCMIT, étant une entité étatique délivrant des services de santé à la population est exonéré des taxes.
* L’entreprise doit fournir la garantie d’entreprendre, même avant de recevoir des fonds de démarrage, les travaux exigés par l’UCMIT/UCP
* Un spécimen démontrant les spécificités du marché en conformité aux descriptions techniques

**Soumission du dossier d’application :**

Les fournisseurs intéressés peuvent soumettre leur dossier d’applicationen trois exemplaires et sous pli cacheté. Les enveloppes doivent porter le nom du Soumissionavec mention **"RF : PNLS/FM/23-jv-104-008 Impression de Registre"**et déposer à la réception de l’UCMIT sis au 17, Rue Darguin ,Pétion-Ville, Haiti au plus tard le 3 mai avant 3 :00 Pm.